



Paris, le 23 mai 2016  
Communiqué de presse

## BGE ET L'ADCF S'ENGAGENT ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES TERRITOIRES

**BGE, réseau national d'appui aux entrepreneurs et l'AdCF, assemblée des communautés de France, signent aujourd'hui un partenariat mettant les TPE au cœur des stratégies de développement des territoires. L'objectif : appuyer le développement économique local par la création d'activités.**

En liant les stratégies entrepreneuriales aux enjeux et aux ressources de chaque territoire, en créant des dynamiques locales autour des TPE, ce nouveau partenariat contribuera à un développement équilibré des territoires. BGE et l'AdCF engagent ainsi un travail d'analyse de la dynamique entrepreneuriale, territoire par territoire pour capitaliser sur les expériences, essayer, identifier les entreprises à potentiel et les viviers d'emplois, et appuyer la construction de « communautés entrepreneuriales ».

*« Les TPE sont les acteurs incontournables du développement économique des territoires. Il est indispensable de miser plus fortement sur ces 3 millions d'entreprises pour créer des richesses et des emplois partout en France. BGE, avec l'appui des intercommunalités, souhaite renforcer l'impact économique des TPE sur leur territoire. Pour cela il est impératif de sortir les chefs d'entreprise de leur isolement en créant du lien entre eux et avec les autres acteurs économiques locaux. Nous créerons ainsi des dynamiques collectives de développement. Nous souhaitons que nos chefs d'entreprise puissent construire leur développement sur les besoins et les opportunités du territoire. »* précise Jean-Luc Vergne, Président de BGE.

Pour Charles-Eric Lemaigen, Président de l'AdCF *« Les communautés et métropoles sont devenues des partenaires quotidiens des grands réseaux de la création d'entreprises. Mais nous devons constituer des points d'entrée lisibles pour les porteurs de projets et les entrepreneurs dans les circuits administratifs. Avec l'essor du métier de développeur économique, les collectivités professionnalisent leur action : appui aux projets collaboratifs entre universités et jeunes entreprises innovantes, animation de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE),... les initiatives sont nombreuses ».*

**A propos de BGE – [www.bge.asso.fr](http://www.bge.asso.fr) :**

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise.

Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 950 conseillers-salariés.

Ecole de l'entrepreneuriat, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 300 000 entreprises.

Pour le développement des TPE, BGE insère les entrepreneurs dans des stratégies de réseau, notamment grâce à ses outils numériques comme Mon bureau virtuel et le BGE Club. Chaque année, 28 000 entreprises sont ainsi accompagnées par BGE dans leur développement.

Contact presse : Marie Fabre - 01 43 20 49 02 / 06 48 68 44 83 – [fabre@bge.asso.fr](mailto:fabre@bge.asso.fr)

**A propos de l'AdCF :**

L'Assemblée des Communautés de France (AdCF) est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité. Elle est présidée depuis octobre 2014 par Charles-Eric Lemaignan, président de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, qui a succédé à Daniel Delaveau, maire de Rennes et président de Rennes Métropole de 2008 à 2014.

Depuis sa fondation en 1989, à l'initiative de Marc Censi, l'AdCF s'attache à promouvoir la coopération intercommunale, en participant activement à l'élaboration des lois, à la diffusion des pratiques locales et à l'appui technique des élus et techniciens communautaires. Elle contribue également aux grands débats sur l'organisation territoriale française, la réforme de la fiscalité locale et l'exercice des compétences décentralisées.

[www.adcf.org](http://www.adcf.org)

Contact presse : Sandrine Guirado T 01 55 04 88 13 / 06 86 79 42 92 - [s.guirado@adcf.asso.fr](mailto:s.guirado@adcf.asso.fr)